



## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 6 mai 2013 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand	Siège # 4 Carole Dubois
Siège # 2 Bruno Montminy	Siège # 5 Démissionnaire
Siège # 3 Huguette Robitaille	Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

## **02 - MOT DU MAIRE**

### **2 - MOT DU MAIRE**

M. le Maire souligne la quantité, la qualité et surtout le succès obtenu par les activités de notre municipalité dans le dernier mois. Autant pour les gens du Manoir que les plus petits avec le spectacle « Ballet Jazz » à l'aréna, la participation de la population a été importante et les gens étaient contents des différentes prestations. C'est de bon augure pour les prochains mois avec « La fête des voisins » et « Saint-Gilles en fête » pour ne nommer que celles-là.

## **03 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

### **3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Mme Louiselle Therrien et Mme Noëlla Robin ont transmis une demande écrite, à mon attention, pour recevoir l'ordre du jour de la réunion publique avant les réunions, soit le lendemain de la préparatoire.

Il n'est pas possible de procéder à cette requête puisque l'ordre du jour est sujet à modification jusqu'à son adoption, le soir de la réunion publique du Conseil municipal.

2013-05  
87

**04 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

**4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

**05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - MOT DU MAIRE**

**3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

**5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**6 - ADOPTION - PROCÈS VERBAUX**

**6.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013**

**7 - FINANCES**

**7.1 - Comptes à payer**

**7.2 - Règlement d'emprunt - 463-13/ Travaux de voirie**

**8 - URBANISME**

**8.1 - Abrogé la résolution 2013-03-53**

**8.2 - Dérogation mineure 2013-37 / Servitude de vue pour une verrière**

**8.3 - Demande de PIIA pour le 1635, rue Principale**

**8.4 - Demande de PIIA pour le 1655, rue Principale**

**8.5 - Appui auprès de la CPTAQ pour un changement d'usage - 125, route 273**

**8.6 - Autorisation à la CPTAQ - Demande d'aliénation**

**9 - LOISIRS**

**9.1 - Octroi - Recouvrement des bandes de plastique**

**10 - VOIRIE, RÉSEAUX D'AQUEDUC & ÉGOÜTS**

**10.01 - Octroi - Épandage de calcium liquide**

**10.02 - Octroi - Lignage de rues**

**10.03 - Octroi - Balayage de rues**

**10.04 - Demande de compensation pour l'entretien du réseau routier local (PAERLL) pour l'exercice financier 2013**

**10.05 - Octroi - Élargissement des courbes de la route 218**

**10.06 - Octroi - Encombrants (ordures monstres)**

**10.07 - Octroi - Colmatage des fissures**

**10.08 - Octroi - Asphalte avec procédé mécanique**

**10.09 - Octroi - Asphalte procédé manuellement**

**11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS**

**12 - RESSOURCES HUMAINES**

**12.01 - Titularisation - Jacques Lessard - Employé Loisirs & Travaux publics**

**13 - CONTENTIEUX**

**14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE**

**14.1 - Mobilisation - loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013**

**15 - SERVICE DES INCENDIES & PREMIERS RÉPONDANTS**

**16 - VARIA**

**17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

**18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Carole Dubois , appuyé par Huguette Robitaille

D'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**06 - ADOPTION - PROCÈS VERBAUX**

**6 - ADOPTION - PROCÈS VERBAUX**

2013-05  
88

**06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013**

**6.1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2013**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Robert Samson

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**07 - FINANCES**

**7 - FINANCES**

2013-05  
89

**07.01 - Comptes à payer**

7.1 - Comptes à payer

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

De payer les comptes du mois d'avril 2013

- 32,521.71 \$ factures payées par chèque;
- 27,092.77 \$ dépenses incompressibles payées par liens électroniques;
- 104,262.76 \$ dépenses incompressibles payées par chèque;

Un montant de 37,376.38 \$ a été versé en salaires au cours du mois d'avril 2013.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

2013-05  
90

**07.02 - Règlement d'emprunt - 463-13/ Travaux de voirie**

7.02- Adoption du règlement d'emprunt 463-13 de 465,375 \$ pour des travaux de voirie

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles est régie par le Code municipal du Québec, c. C-27.1.

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Gilles de Lotbinière doit faire des travaux de voirie sur les rues Saint-Pierre Sud, du Moulin, Boisé, Bosquet et des Industries ainsi que des travaux de dragage au Lac

François et la phase 1 (un) du projet de dépôt à neige;

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas dans son fonds général, non autrement approprié, les deniers nécessaires à la réalisation de ce projet et qu'en conséquence, il sera requis de financer ces ouvrages à même un emprunt à long terme de 465,375 \$ remboursable sur une période de 15 ans;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 3 avril 2013.

ATTENDU QU'À ces fins, il devient nécessaire d'adopter le règlement 463-13 décrétant un emprunt de 465,375\$ et une dépense de 465,375 \$ pour des travaux de voirie sur les rues Saint-Pierre Sud, du Moulin, Boisé, Bosquet et des Industries ainsi que des travaux de dragage au Lac François et la phase 1 (un) du projet de dépôt à neige; de même qu'un emprunt du même montant, remboursable en 15 ans.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

Que le règlement portant le numéro 463-13, soit adopté à la séance du conseil du 6 mai 2013.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

## **08 - URBANISME**

### **08 - URBANISME**

**2013-05  
91**

#### **08.01 - Abrogé la résolution 2013-03-53**

8.01 - Abrogé la résolution 2013-03-53

Attendu que, nous avons convenu d'une cession de terrain par Mme Ginette Gagné à la municipalité de Saint-Gilles;

Attendu que, une partie du réseau d'aqueduc et d'égout n'est pas installé sur un des lots en sujet de la résolution 2013-03-53;

Attendu que, dans le mandat de M. François Lehouillier pour le périmètre urbain, il est inscrit de régulariser la rue dans le même segment;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Bruno Montminy

D'abrogé la résolution 2013-03-53 et d'attendre les documents de la firme ECCE TERRA avant de produire les titres au nom de la municipalité.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
92**

#### **08.02 - Dérogation mineure 2013-37 / Servitude de vue pour une verrière**

8.02 - Dérogation mineure 2013-37 / Servitude de vue pour une verrière

Attendu qu' une, demande de dérogation mineure a été demandée pour le

lot 3 838 928;

Attendu que, la demande vise à régulariser la construction d'un solarium annexé à la résidence;

Attendu que, le permis 2003-013 a été émis avec une marge de 1,2 mètre ;

Attendu que, la construction est située à 026 mètre au lieu de 2,0 mètres ;

Attendu qu'une servitude de vue sera créée avec le lot 3 838 927 ;

Attendu que, cette demande ne cause aucun préjudice aux voisins;

IL est proposé par Carole Dubois, appuyé par Bruno Montminy

D'accepter la présente demande de dérogation mineure conditionnellement à ce qu'une servitude notariée de vue soit enregistrée avec le voisin situé sur le lot 3 838 927 tel que recommander par le CCU.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
93**

### **08.03 - Demande de PIIA pour le 1635, rue Principale**

8.03 - Demande de PIIA pour le 1635, rue Principale - Acceptation d'un permis PIIA secteur vieux Saint-Gilles

Attendu que, la Municipalité a reçu la demande de permis suivante :

Numéro 2013-42 pour le 1635 rue Principale, afin de remplacer les volets en changeant le modèle et la couleur, changer toutes les fenêtres par un modèle à guillotine à carreaux dans le haut, remplacer les dentelles de la galerie, autre modèle et même couleur, repeindre la maison de la même couleur;

Attendu que, cette propriété est située dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 439-11 en considérant qu'elle fait partie du secteur du vieux St-Gilles;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Bruno Montminy

D'accepter une partie de la présente demande soit,

Que les travaux relatifs aux dentelles, volets et peinture soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2013-42.

Pour ce qui est des fenêtres, le CCU aimerait avant que le Conseil municipal autorise cette portion des travaux, obtenir l'avis d'un expert et les travaux pourront être réalisés suite à ses recommandations.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
94**

### **08.04 - Demande de PIIA pour le 1655, rue Principale**

8.04 - Demande de PIIA pour le 1655, rue Principale - Acceptation d'un permis PIIA dans le vieux Saint-Gilles

Attendu que, la Municipalité a reçu la demande de permis suivante :

Numéro 2013-43 pour le 1655 rue Principale, afin de rénover le balcon avant au deuxième étage;

Attendu que, cette propriété est située dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 439-11 en considérant qu'elle fait partie du secteur du vieux St-Gilles;

IL est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Carole Dubois

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2013-43.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
95**

**08.05 - Appui auprès de la CPTAQ pour un changement d'usage - 125, route 273**

8.05 - Demande d'autorisation à la CPTAQ pour un changement d'usage à l'immeuble de Groupe Recherche RD Inc.

Attendu qu'une demande d'autorisation a été présentée pour une utilisation autre qu'agricole sur le lot 5 198 328;

Attendu que, cette demande vise l'implantation d'une entreprise qui œuvre dans le domaine de la construction, spécialisée en forage et transport;

Attendu que, cette demande n'augmente aucunement les contraintes reliées à l'agriculture et l'environnement puisque le bâtiment est utilisé comme moulin à scie;

Attendu que, le demandeur recherche une propriété déjà construite et prête à utiliser;

Attendu que, la demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

IL est proposé par Michel Flamand, appuyé par Claude Blais

D'appuyer la présente demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
96**

**08.06 - Autorisation à la CPTAQ - Demande d'aliénation**

8.06 - Demande d'autorisation d'aliénation à la CPTAQ

Attendu que, M. Jacques Turgeon et M. Fernand Grondin désirent déposer, à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, une demande d'aliénation et de lotissement pour le lot 5 068

941 localisé à Saint-Gilles;

Attendu que, ce lot est occupé par le demandeur M. Jacques Turgeon depuis plus de trente (30) ans et que par conséquent ce dernier joui d'une prescription acquisitive en regard de ce lot;

Attendu que, la rénovation cadastrale a attribué, par erreur, le lot faisant l'objet de la demande au nom de Solifor Lotbinière, Société en commandite;

Attendu que, l'objet de la présente demande est d'obtenir l'autorisation de la CPTAQ de préparer un acte mentionnant le transfert de tous les droits à M. Jacques Turgeon pour le lot 5 068 941;

Attendu que, l'autorisation recherchée ne viendra pas modifier, déstructurer et affaiblir l'homogénéité du milieu et qu'elle n'augmentera en rien les contraintes sur l'agriculture;

Attendu que, la demande d'aliénation et de lotissement est conforme à la réglementation municipale;

IL est proposé par Michel Flamand, appuyé par Claude Blais

D'appuyer la présente demande d'autorisation d'aliénation et de lotissement pour le lot 5 068 941 localisé à Saint-Gilles adressée à la CPTAQ par M. Jacques Turgeon.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

## **09 - LOISIRS**

### **9 - LOISIRS**

#### **09.01 - Octroi - Recouvrement des bandes de plastique**

9.01 - Octroi pour le recouvrement de plastique des bandes de patinoire pour l'aréna

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour le recouvrement de plastique des bandes de patinoire pour l'aréna;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Huguette Robitaille

D'accepter l'offre d'Équipements Lampron Sports Inc. au montant de 2,779.88 \$ plus taxes;

D'engager le montant au code budgétaire 02.701.31.526.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

## **10 - VOIRIE, RÉSEAUX D'AQUEDUC & ÉGOUTS**

### **10 - VOIRIE, RÉSEAUX D'AQUEDUC & ÉGOUTS**

#### **10.01 - Octroi - Épandage de calcium liquide**

10.01 - Octroi pour épandage de chlorure de calcium

2013-05  
97

2013-05  
98

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour l'épandage de chlorure de calcium sur son territoire;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Bruno Montminy

D'accepter l'offre de SEBCI au taux de 0.231\$ le litre pour une quantité d'environ 40,000 litres réparti en deux épandages;

D'engager un montant de 9,240.00\$ plus taxes au code budgétaire 02.320.01.629.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
99**

### **10.02 - Octroi - Lignage de rangs et routes**

10.02 - Octroi pour le lignage de rangs et routes

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour le lignage de rues sur son territoire;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Claude Blais

D'accepter l'offre de Marquage et Traçage du Québec au taux de 0.179\$ le mètre linéaire pour une quantité d'environ 30,000 mètres linéaires;

D'engager un montant de 5,400.00 \$ plus taxes au code budgétaire 02.355.00.521.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
100**

### **10.03 - Octroi - Balayage de rues**

10.03 - Octroi pour le balayage de rues

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour le balayage de rues sur son territoire;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Claude Blais

D'accepter l'offre de Services Donald Charest Inc. au taux de 90.00 \$ de l'heure pour une quantité approximative de 20 heures;

D'engager un montant de 1,800.00 \$ plus taxes au code budgétaire 02.320.00.521.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
101**

### **10.04 - Demande de compensation pour l'entretien du réseau routier local (PAERLL) pour l'exercice financier 2013**

10.04 - Demande de compensation pour l'entretien du réseau routier local (PAERLL) pour l'exercice financier 2013

Attendu que, le Ministère des Transports a versé une compensation de 28,420 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour les années civiles 2009 à 2012 inclusivement;

Attendu que, les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

Attendu que, la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions que nous souhaitons réaliser par la municipalité sur les routes mentionnées;

Pour ces motifs, il est proposé par Bruno Montminy appuyé par Michel Flamand

Que la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière demande au ministère des Transports la reconduction du montant de 28,420.00 \$ pour l'exercice financier 2013 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
102**

#### **10.05 - Octroi - Elargissement des courbes de la route 218**

10.05 - Octroi pour l'élargissement des courbes de la route 218

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour l'élargissement des courbes de la route 218 en asphalte;

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles demande la reconduction du programme (PAERLL) pour l'exercice financier 2013;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

D'accepter l'offre de Pavage Gilles Audet Inc. au taux de 17.50 \$ du mètre linéaire pour une quantité approximative de 2000 mètres linéaires;

D'engager un montant de 35,000.00 \$ plus taxes au code budgétaire 02.320.00.521 en appliquant la subvention du programme PAERLL pour l'exercice financier 2013.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
103**

#### **10.06 - Octroi - Encombrants (ordures monstres)**

10.06 - Octroi pour la collecte des encombrants 2013 (Ordures monstres)

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour la collecte et le transport des encombrants;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Huguette Robitaille

D'accepter l'offre de Services Sanitaires Fortier au taux de 1925.00 \$ pour chaque collecte. Les dates sont le 31 mai 2013 et une autre collecte le 10 octobre 2013;

D'accepter qu'un contenant de type roll off soit installé dans la rue des Industries, près du contenant pour les branches, pour que les citoyens qui ont des quantités plus importante puisse venir porter les surplus

durant la semaine du 30 mai au 4 juin inclusivement;

D'engager un montant de 4,950.00 \$ plus taxes au code budgétaire 02.451.10.459;

De publier dans un « Rapide » la liste et la quantité des matières acceptées en bordure de rue et les directives pour le contenant de type roll off.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
104**

**10.07 - Octroi - Colmatage des fissures**

10.07 - Octroi pour le colmatage des fissures

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour le colmatage des fissures;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Bruno Montminy

D'accepter l'offre de Scellements J.F. Inc. au montant de 13860.00 \$ plus taxes;

D'engager le montant au code budgétaire 02.320.00.521.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
105**

**10.08 - Octroi - Asphalte avec procédé mécanique**

10.08 - Octroi pour asphalte avec procédé mécanique

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour de l'asphalte avec procédé mécanique;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

D'accepter l'offre de P.E. Pageau Inc. au montant de 5,700.00 \$ plus taxes;

D'engager le montant au code budgétaire 02.320.00.521.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-05  
106**

**10.09 - Octroi - Asphalte procédé manuellement**

10.09 - Octroi pour asphalte avec procédé manuellement

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles à procéder par soumission pour de l'asphalte avec procédé manuellement;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

D'accepter l'offre de Scellement J.F. Inc. au montant de 7,125.00 \$ plus taxes;

D'engager le montant au code budgétaire 02.320.00.521.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS**

**11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS**

*Pas de sujet au dossier*

**12 - RESSOURCES HUMAINES**

**12 - RESSOURCES HUMAINES**

**2013-05  
107**

**12.01 - Engagement - Jacques Lessard - Employé Loisirs & Travaux publics**

12.01 - Engagement de M. Jacques Lessard à titre d'employé à l'entretien courant

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand

De procéder à l'engagement à temps plein avec une année de probation de M. Jacques Lessard comme employé à l'entretien courant .

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**13 - CONTENTIEUX**

**13 - CONTENTIEUX**

*Pas de sujet au dossier*

**14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE**

**14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE**

**14.01 - Mobilisation - loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013**

14.01 - Mobilisation du monde municipal - Projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013

*Reporté à la séance du 3 juin 2013*

**15 - SERVICE DES INCENDIES & PREMIERS RÉPONDANTS**

**15 - SERVICE DES INCENDIES & PREMIERS RÉPONDANTS**

*Pas de sujet au dossier*

**16 - VARIA**

**16 - VARIA :**

*Pas de sujet*

**17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

**17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :**

Discussion sur différents points entre Mme Louiselle Therrien, Mme Noëlla Robin et l'ensemble des membres du Conseil municipal.

**18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21:49.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

---

Robert Samson, maire

---

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière